

**DELIBERATION N°2024-132**

L'an deux mille vingt-quatre le 19 décembre, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Brionne (27 800) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

**Étaient présents : Titulaires :** BEAUDOUIN Laurent, DAVID Jean-Luc, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DOUVENOU Gérard, ENOS Jacques, FINET Pascal, GENCE Claude, JEHANNE Éric, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilynne, PEUFFIER Régis, ROCFORT Françoise, SIMON Bertrand, SZALKOWSKI Denis, TIHY André, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard, VILA Jean-Louis, VAN DUFFEL Christine, et VILLEY Cécile.

**Pouvoirs :** DE ANDRES Carole donne son pouvoir à LOUVEL Marilynne.

**Suppléants votants :** BOURLON DE ROUVRE Emmanuel (suppléant de ROMERO Thierry), DUTILLOY Brigitte (suppléante de DUONG Isabelle), DEZELLUS Michel (suppléant de DUFROY Maria), DORLEANS Jacques (suppléant de AUBOURG Jean), GIRARD Jocelyne (suppléante de LEBOCEY Véronique), HUNOST Sylvain (suppléant de LEROUX Etienne), LEBOUCHER Alain (suppléant de PIERRE Michel).

**Suppléant non-votant :**

**Étaient excusés :** AUBOURG Jean, AUGER Michel, BEURIOT Valéry, BERNARD Jean-François, BOUCHER Dominique, CHAUVIERE Noël, DANNEELS Philippe, DE ANDRES Carole, DEFLUBE Fabienne, DELAMARE Frédéric, DONNET MOUSSEUX Aline, DUFROY Maria, DUONG Isabelle, DUMESNIL Jean-François, LEBOCEY Véronique, LEROUX Etienne, LEVASSEUR Dominique, MALCAVA Didier, PECOT Bertrand, PIERRE Michel, PIQUENOT Olivier, PRESLES Gwendoline, ROBILLOT Philippe, ROMERO Thierry, SENINCK Régine, STAB Anne, SEYS Nicolas, THIEBAULT Damien, VAGNER Marie-Lyne et VANHEULE Philippe.

**Absents :** DUVAL Vanessa, FONTAINE Alain, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PROVOST Jean Claude et TEMPERTON Joel.

**Assistaient à la réunion :** Frédéric PERSON – Directeur Général des Services, Gilles MAROUARD – Responsable Exploitation, Nora GOSSET – Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL, Dominique BOITEL– Responsable de communication et Marlène CORDEY– Responsable aux Affaires Générales.

Titulaires : .....23

Suppléants votants : .....6

Suppléant non-votant : .....0

Pouvoirs : .....1

Total votants : .....30

Présents : .....29

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 30.

Date de la convocation : 12 décembre 2024. Secrétaire de séance : SIMON Bertrand

**CHANGEMENT D'UN DELEGUE DU SDOMODE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PONT-AUDEMER VAL DE RISLE**

Vu l'article L.5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la démission de Madame Vanessa DUVAL en date du 18 décembre 2024, cette dernière étant membre suppléante des représentants de la CCPAVR au sein du SDOMODE, il convient donc d'installer le nouveau délégué de la Communauté de Communes de Pont-Audemer/Val de Risle qui est représentée par onze délégués titulaires et trois délégués suppléants conformément aux statuts du SDOMODE.

Vu la délibération de la communauté de Commune de Pont-Audemer/Val de Risle du 18 décembre 2024, qui fait acte du départ de Mme DUVAL et de la désignation de Monsieur DARMOIS Alexis pour siéger au Comité Syndical du SDOMODE en tant que suppléant ;

**Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :**

**Article unique :** d'approuver la désignation du délégué de la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle comme suit :

- Suppléant : M. Alexis DARMOIS

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Jean-Pierre DELAPORTE

Président du SDOMODE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exact de ce présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.

